



**N
E
IASW
S**

International Council on Social Welfare

Février 2021

Travailler ensemble pour un meilleur CIAS



Professeur Antonio López Peláez, directeur général du CIAS et professeur de travail social et de services sociaux à l'Université nationale d'enseignement à distance (UNED) (Espagne)

Chers membres du CIAS, amie et amis, lectrices et lecteurs intéressés,

Bienvenue dans l'édition de février 2021 de notre bulletin. Après 90 ans d'histoire, le CIAS continue de contribuer à la construction d'un monde meilleur, d'un bien-être social partagé pour tous les peuples de la planète. C'est pourquoi nous sommes une organisation internationale avec un objectif clé : améliorer la protection et le bien-être social. Et c'est pourquoi nous travaillons collectivement pour aborder les différentes dimensions du développement

social et rechercher les meilleures stratégies pour le renforcer.

Nous le faisons en des temps très difficiles où la pandémie COVID-19 accentue les inégalités préexistantes entre et au sein des pays.

Des défis tels que l'inclusion numérique, l'épidémie de solitude non désirée, les nouvelles formes de pauvreté ou la crise environnementale sont redéfinis dans cette situation d'enfermement. Dans ce contexte, une nouvelle association est devenue membre du CIAS, le SESC SP - Service Social du Commerce de São Paulo. Nous l'accueillons chaleureusement et sommes convaincu-e-s qu'elle pourra contribuer de manière significative à l'avenir du CIAS.

En ce mois de février, nous avons contribué au débat public sur le bien-être et l'inclusion sociale. Nous avons organisé deux événements en marge de la 59e session de la Commission pour le développement social des Nations unies : "Construire des toits et des planchers grâce à des technologies numériques inclusives et à un Fonds mondial pour la protection sociale", coparrainé par la Coalition mondiale pour les planchers de protection sociale (GCSPF), l'Appel mondial à l'action contre la pauvreté (GCAP) et le CIAS,

et "L'inclusion sociale par l'inclusion numérique dans le contexte du développement durable" : Tendances et défis" coordonné par Sergei Zelenev, représentant spécial du CIAS auprès des Nations unies, et parrainé par le Conseil national coréen de la protection sociale (KNCSW) et l'Université espagnole d'enseignement à distance (UNED). Cette année, nous nous concentrerons fortement et activement sur la création et la diffusion des connaissances et sur le dialogue politique.

Avec ce numéro, nous apportons une nouvelle dynamique au Bulletin d'information du CIAS. Nos collègues de chaque région auront la possibilité de publier leurs contributions, leurs préoccupations et leurs bonnes pratiques dans un numéro du Bulletin par an. Et dans ce numéro de février, je voudrais remercier nos collègues de la région européenne pour leurs contributions au débat et à l'amélioration du bien-être social. Et j'aimerais également remercier notre collègue Driss Guerraoui pour sa contribution relative aux droits numériques.

Nous encourageons tous nos membres à participer à cette nouvelle initiative. C'est pourquoi nos représentants spéciaux auprès de l'ONU - Sergueï Zelenev à New York et René Schegg à Genève - sont ouverts et disponibles pour toute proposition de nos membres. De même, les membres du comité de gestion seront à votre disposition.

La gratitude et le souvenir sont également de mise. À cet égard, je tiens à remercier tous les anciens présidents et directeurs généraux pour leur travail remarquable au sein du CIAS depuis plus de 90 ans, ainsi que tous ceux qui ont collaboré au bureau mondial. Pour une organisation mondiale telle que le CIAS, la coordination mondiale de ses activités est toujours un honneur, et en même temps un défi. Au cours de ces 20 dernières années, nous avons eu la chance d'avoir Roselyn Nakirya pour nous accompagner. Je tiens à la remercier pour son brillant travail pour le CIAS.

À compter du 1er mars 2021, notre fonction d'agent mondial sera assurée par Mme Yunji Kwon, membre du personnel du KNSW, à qui je souhaite beaucoup de succès dans sa nouvelle mission. Ses coordonnées figurent sur le site web. En ces temps de changement, comme dans toutes les organisations, la meilleure façon de surmonter les difficultés est de travailler en équipe. Et c'est pourquoi je suis à nouveau à la disposition de toutes et tous dans ce nouveau chapitre du CIAS.

Prenez soin de vous.

Faire en sorte que l'économie travaille au bien-être de tous - dans le respect des limites écologiques



Ronald Wiman - Membre et rapporteur de la délégation finlandaise à la 59e session de la Commission du développement social des Nations Unies
Président du CIAS Région européenne
ronwiman@icsw.org

Le "bien-être pour toutes et tous" était le but ultime du premier sommet mondial pour le développement social à Copenhague en 1995. L'ère néolibérale de la "croissance d'abord" des années 1980 avait montré que la croissance économique seule n'aboutissait pas au développement humain, c'est-à-dire à l'amélioration du bien-être de toutes et tous. La croissance économique stimulée par la mondialisation a permis à des centaines de millions de personnes d'échapper à la pauvreté. Mais la croissance n'est pas seule responsable. Ce sont les politiques sociales, notamment les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui ont facilité le processus en axant les politiques et les programmes sur l'éradication de la pauvreté

- ou du moins, la réduction de la pauvreté. Mais beaucoup ont été laissé-e-s pour compte. Les Objectifs de développement durable (ODD) ont élargi la perspective pour aborder les trois dimensions du développement durable : les politiques économiques, sociales et environnementales - dans cet ordre.

Les dimensions du développement durable doivent être mises en œuvre dans le bon ordre : les personnes d'abord, l'environnement ensuite, puis l'économie comme instrument et "serviteur". Par ailleurs, les dimensions ne sont pas si bien reliées dans la pratique. Chacune tend à être traitée par des ministères différents. Et la quatrième dimension est souvent oubliée. Elle était la première à l'origine : la dimension éthique. Le rapport "L'avenir que nous voulons pour toutes et tous"¹ était basé sur trois principes éthiques fondamentaux : Droits de l'homme, égalité, durabilité. L'Agenda 2030 est un programme fondé sur des valeurs et des aspirations, un programme d'équité au sein des générations et entre elles.

L'économie a tendance à rester la *lingua franca*, la langue commune, du discours sur le développement et les indicateurs économiques, la "référence" pour mesurer le succès du développement. La politique sociale et les politiques environnementales n'ont pas toujours trouvé un terrain d'entente dans le dialogue. Les nouvelles

1

https://www.un.org/millenniumgoals/pdf/Post_2015_UNT_Report.pdf

conceptualisations multidimensionnelles récentes du bien-être peuvent aider à relier les points. Il est nécessaire de regarder au-delà de l'économie et de la croissance.

Si la croissance économique est souvent une condition nécessaire à l'amélioration du bien-être des personnes, en particulier dans les contextes de faibles revenus, elle n'est pas suffisante. Les politiques sociales sont nécessaires pour faire en sorte que l'économie fonctionne pour tout le monde. Les dépenses consacrées à des secteurs qui visent directement le bien-être (comme la protection sociale) ne sont souvent comptabilisées que comme un facteur de coût dont il faut réduire les dépenses en période de ralentissement économique. Oui, la protection sociale a un prix, mais c'est aussi un investissement économiquement viable dans le capital humain et social, avec un taux de rendement considérable à long terme.

Le bien-être pour toutes et tous, objectif de l'UE

L'article 3 du traité de l'Union européenne stipule "L'Union vise à promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples". Il a été difficile de concrétiser l'objectif de bien-être dans les dialogues et les pratiques politiques. L'approche de l'économie du bien-être vise à construire un pont sur le canyon entre les politiques économiques,

sociales et environnementales en montrant les multiples interrelations réciproques entre ces domaines. Une approche équilibrée et intégrée a le potentiel de créer un cycle vertueux de développement.

Au cours de sa présidence de l'UE en 2019, la Finlande a introduit le concept d'économie du bien-être dans l'agenda de l'UE. L'objectif était de stimuler un débat européen ouvert sur l'économie du bien-être et d'améliorer la compréhension au niveau politique du fait que le bien-être est une condition préalable à la croissance économique et à la stabilité sociale et économique. La croissance économique crée également davantage d'opportunités pour améliorer le bien-être de la population². Les conclusions du Conseil qui en ont résulté ont appelé à l'inclusion de l'approche horizontale du programme de travail dans tous les secteurs³.

La valeur et les services de l'écosystème se retrouvent dans ce tableau, car, à long terme, sans durabilité écologique, ni l'économie ni le bien-être ne dureront. Nous avons besoin d'une transition juste, socialement équitable, écologiquement durable et économiquement réalisable vers une voie de développement plus durable.

L'économie du bien-être est-elle pertinente dans d'autres contextes ?

² Présidence de l'UE de la Finlande : thèmes <https://stm.fi/en/finlands-presidency-2019>

³ Conclusions du Conseil : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-13432-2019-INIT/en/pdf>

Cette discussion a surtout eu lieu entre les pays à revenu élevé. Afin d'élargir la discussion à d'autres contextes, la Finlande a organisé un événement parallèle virtuel à la 59e session de la Commission des Nations unies pour le développement social (CSocD) en février 2021. Les invités étaient le Dr Sania Nishtar, ministre fédérale, assistante spéciale du Premier ministre pakistanais pour la lutte contre la pauvreté et la sécurité sociale ; M. Lefhoko Kesamang, responsable de la protection sociale du département des affaires sociales de la Commission de l'Union africaine (CUA) ; Mme Amanda Janoo, responsable des connaissances et des politiques, Alliance pour une économie de bien-être (WEAll) ; Mme Jutta Urpilainen, commissaire aux partenariats internationaux de la Commission européenne ; et, en tant que modérateur, M. Veli-Mikko Niemi, directeur général du ministère finlandais des Affaires sociales et de la Santé⁴.

Au cours de la discussion, il est apparu que le concept multidimensionnel de bien-être est un objectif de développement reconnu et approuvé par les partenaires. Il a facilité l'adoption d'une approche plus holistique et multisectorielle du développement socio-économique. Les résultats n'ont pas nécessairement été appelés "économie du bien-être", mais les approches sont très similaires. Très brièvement, les principaux messages ont été les suivants :

- ❖ Au Pakistan, le programme Ehsaas⁵ intègre et coordonne les efforts de 34 ministères afin de produire de meilleurs résultats en matière de bien-être pour des millions de personnes. La mise en place de systèmes de protection sociale appropriés nécessite un leadership au niveau national et mondial.

- ❖ Au sein de l'Union africaine, l'appropriation pan africaine de l'Agenda 2030, "Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons" (2015) est complétée par l'"Agenda social 2063 de l'UA" approuvé en 2019⁶. Il s'agit d'un programme multisectoriel novateur fondé sur l'idée que ni le développement économique ni le secteur social ne peuvent à eux seuls créer le bien-être social pour tous. Une approche coordonnée à l'échelle de l'ensemble du gouvernement, incluant des investissements sociaux, est nécessaire.

- ❖ Dans le secteur mondial des ONG, le WEAll, soit *Wellbeing Economy Alliance*⁷, est une plateforme de collaboration mondiale regroupant environ 200 associations, qui visent à transformer le système économique pour qu'il serve mieux les gens et la planète.

- ❖ L'UE et les représentants du gouvernement finlandais ont appelé à l'inclusion d'objectifs et de valeurs sociales, de l'égalité sociale et de l'égalité des sexes, dans toutes les politiques.

⁴ Video du panel et rapport de l'événement parallèle disponible en ligne : socialprotection.org et sur le site des Nations Unies

⁵ <https://www.pass.gov.pk/Detailfb86a9aa-0f81-4832-93af-7d19a8eff305>

⁶ Agenda 2063: the Africa We Want" <https://au.int/en/agenda2063/overview>

⁷ <https://wellbeingeconomy.org/about>

Placer les personnes au centre du développement durable

"Les êtres humains sont au centre des préoccupations en matière de développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature". Ainsi débute le premier paragraphe de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992⁸.

L'approche de l'économie du bien-être est une orientation politique et une approche de gouvernance holistique et multisectorielle, qui place les personnes et leur bien-être au centre des objectifs de développement en tant que bénéficiaires et agents d'action - "en harmonie avec la nature". Nous avons besoin de politiques sociales globales pour guider une transition équitable vers un meilleur bien-être pour toutes et tous, étant entendu qu'"il n'y a pas de planète B"⁹". Ainsi, tout en concevant des objectifs de dimension matérielle, nous devons d'abord nous demander : de combien avons-nous besoin ?

P.S. La Finlande a rejoint l'Alliance des gouvernements pour l'économie du bien-être (WEGo) en décembre 2020. WEGo est le réseau des membres de l'Alliance issus des gouvernements. Il comprend l'Islande, l'Écosse, la Nouvelle-Zélande et le Pays de

Galles, et maintenant aussi la Finlande. Le membre finlandais du CIAS, SOSTE¹⁰, la Fédération finlandaise des Affaires sociales et de la Santé, est membre du WEAll depuis 2019. SOSTE a introduit le concept et l'approche de l'économie du bien-être auprès du gouvernement finlandais il y a quelques années¹¹.

La facilité de soutien à la relance et à la résilience de l'Union européenne



Monika

Buening, Cheffe du département des affaires internationales

Association allemande pour l'aide sociale publique et privée

CIAS Allemagne. Trésorière de la région européenne du CIAS

buening@deutscher-verein.de

www.deutscher-verein.de/en

Depuis un an, la pandémie de Covid19 tient le monde en haleine.

A ses débuts, l'UE et ses États membres n'ont pas trouvé de solutions communes à leurs problèmes communs : les frontières étaient

⁸ The Rio Declaration, 1992

https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_CONF.151_26_Vol.I_Declaration.pdf

⁹ Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki Moon à la Marche pour le climat à New York City en 2014

<https://news.un.org/en/story/2014/09/477962-feature-no-plan-b-climate-action-there-no-planet-b-says-un-chief>

¹⁰ <https://www.soste.fi/soste-in-english/>

¹¹ [Wellbeing economy as cornerstone of future of Europe – SOSTE](#)

fermées ; les dirigeant-e-s se concentraient sur leurs problèmes nationaux. Heureusement, elles et ils ont rapidement tourné leur attention vers la communauté de l'UE. Les chef-fe-s d'État et de gouvernement des États membres de l'UE se sont réunis en juillet 2020 pour discuter des finances pour les années à venir et de la "Facilité pour la reprise et la résilience" (FRR). La FRR fournit des prêts et des subventions d'un montant total de 672,5 milliards d'euros pour soutenir les réformes et les investissements des États membres de l'UE. Cette initiative est liée aux objectifs visant à rendre l'économie et la société européennes plus durables et plus résistantes aux crises, à les préparer à relever les défis et à saisir les opportunités du changement environnemental et numérique.

Pour obtenir cet argent, les 27 membres devront préparer des plans nationaux de relance et de résilience qui seront axés sur la transition verte, la transformation numérique, la cohésion économique et la compétitivité, ainsi que sur la cohésion sociale et territoriale, tout en respectant l'État de droit et les valeurs fondamentales de l'UE. La date limite de soumission des plans de relance et de résilience est fixée au 30 avril 2021.

Pour l'instant, il n'existe que des projets de plans nationaux. Mais ces projets montrent à quel point ils seront différents : en Allemagne, l'accent est mis sur la numérisation et la mobilité verte et sur le logement ; en Espagne et en Italie, les

services sociaux sont des éléments importants des projets. Nous continuerons à surveiller les plans et l'efficacité de leur mise en œuvre.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de la Commission européenne:

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/recovery-coronavirus/recovery-and-resilience-facility_en

Quo Vadis ? La société civile au temps de la "grande remise à zéro".



Vadim

Moldovan, PhD, NGO Project Casa Mare (République de Moldavie) (en association avec l'Association nationale des travailleurs sociaux en Moldavie, VRC Moldova), et Ghiocel Moldova. Directeur du master en travail social de l'Université internationale libre de Moldavie. Professeur de travail social, York College of the City University of New York, Boursier Fulbright 2014-2015, 2018-2019

Le maintien de la dignité de toutes et tous... est un moteur essentiel de nos activités.

(CIAS : Vision) - La réduction des difficultés et de la vulnérabilité, en particulier parmi les

secteurs défavorisés de la population, est la préoccupation prioritaire du CIAS. Représentant des dizaines de milliers d'organisations communautaires travaillant directement avec les personnes confrontées à la pauvreté et à de graves privations, notre réseau aide les groupes vulnérables à faire face aux risques et aux défis de la vie. En tant qu'association de tutelle contemporaine, le CIAS s'efforce de donner à ses membres les moyens de participer pleinement à la société en tant que citoyens responsables, avec une plus grande voix et la capacité d'obtenir des résultats significatifs.

La paix et la prospérité mondiales sont une noble aspiration humaniste qui est insaisissable et reste un mirage à ce jour. L'histoire de l'humanité est marquée par d'incessantes calamités - guerres, famines et fléaux. La stabilité socio-économique relative est un luxe dont on profite parfois dans certaines régions du monde, pendant un certain temps, par exemple en Europe occidentale et en Amérique du Nord depuis la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, à l'heure actuelle, l'Occident partage une catastrophe avec le reste du monde. La civilisation humaine, telle que nous la connaissions dans ses multiples manifestations, a été mise en pause, car la socialisation, l'emploi, le divertissement, l'éducation et les droits de l'homme ont été suspendus par le verrouillage, la distanciation sociale et la simulation numérique. Une année après le début de la "pandémie", on s'attendait à un relâchement

progressif des restrictions et à un retour à la normale. Au lieu de cela, dans de nombreuses régions du monde, le contrôle social se resserre malgré une diminution des infections, des hospitalisations et des taux de mortalité. L'espoir d'un retour à la vie normale est supplanté par les concepts de "nouvelle normalité" et de "grande remise à zéro".

Le monde émergent est inauguré par des décisions gouvernementales sans aucune participation de la population. Les "abris sur place", le couvre-feu et le verrouillage sont des mesures d'urgence en temps de guerre. En temps normal, la population consentirait à de telles mesures, car elle aurait une preuve directe de la calamité. Cette fois-ci, les gens sont effrayés et se soumettent aux règlements de temps de guerre, principalement par le biais des médias. Nous sommes bombardés de grands nombres avec de nombreux zéros sur les écrans de télévision et d'ordinateur. Les décors et la musique choisis à dessein ajoutent au sentiment de malheur imminent. Les restrictions draconiennes imposées à la population mondiale sont motivées par la nécessité épidémiologique, c'est du moins ce que nous disent régulièrement l'État et le corps médical par le biais des médias. La forme et le caractère de la nouvelle normalité sont opaques, mais nous commençons à en discerner les caractéristiques essentielles :

- Le pouvoir croissant de l'État de surveiller, contrôler et contraindre la population
- Le remplacement accéléré des interactions entre humains par des simulations électroniques (dans l'éducation, l'emploi et la socialisation)
- Le glissement continu du pouvoir économique en faveur des géants mondiaux de l'industrie
- Les guerres de l'information en cours, la désinformation systématique, le secret et la censure
- L'influence croissante de l'élite médicale
- La renégociation unilatérale du pacte entre l'État et la population avec la diminution des droits humains (par exemple, l'emploi, la socialisation, les voyages) et la dépendance économique des dons de secours.

Le monde a tourné assez soudainement, mais la direction du pivot a été déterminée par l'agenda néolibéral mondial bien avant la crise actuelle. Malheureusement, la société civile, l'un des rares leviers à pouvoir contrebalancer le caractère oppressif et exploiteur de la corporatocratie, reste silencieuse au cours de la "grande remise à zéro". En ces temps troublés de

transformations sociétales fondamentales, des organisations de la société civile aussi vénérables que le Conseil international de l'action sociale ont une responsabilité accrue dans le maintien de la mission et la réévaluation des objectifs.

Les nobles objectifs du CIAS issus du Programme mondial 2020-2024 méritent un examen rapide pour leur pertinence actuelle (les trois premiers objectifs ont été sélectionnés) :

1. Promouvoir des formes de développement social et économique qui visent à améliorer le bien-être humain, à réduire la pauvreté, les difficultés et la vulnérabilité, et à renforcer l'autonomie et la résilience, en particulier dans les secteurs défavorisés de la population ;

2. S'efforcer, dans un esprit de solidarité et de dignité, de faire reconnaître et de réaliser tous les droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux à l'emploi, au revenu, à l'alimentation, au logement, à l'éducation, aux soins de santé et à la protection sociale

3. Promouvoir l'égalité des chances, la liberté d'expression, la liberté d'association, la participation et l'accès aux services humains, et s'opposer à la discrimination, à la stigmatisation et aux préjugés de toute nature.

Les objectifs fixés par le CIAS sont particulièrement importants à l'heure actuelle, alors que le bien-être,

l'autonomisation et la résilience des êtres humains sont en baisse, que la pauvreté, les difficultés et la vulnérabilité augmentent, que la solidarité, la dignité et les droits de l'homme sont gravement menacés et que les libertés d'expression, d'association et de participation sont restreintes.

Il est impératif que le CIAS agisse avec intégrité et se montre à la hauteur de sa mission et de sa responsabilité dans la société civile mondiale. Nous estimons que les trois points suivants sont essentiels pour un dialogue rapide à l'échelle de l'organisation et la première étape du réalignement de l'organisation sur ses valeurs fondamentales et les défis du monde contemporain.

1. L'autonomie du CIAS par rapport aux autres organisations mondiales et aux gouvernements nationaux. Le CIAS est-il capable de ses propres perceptions, compréhensions et attitudes vis-à-vis des événements mondiaux, ou l'organisation est-elle entièrement redevable aux puissances politico-économiques mondiales ?
2. La capacité de renforcer l'association par le recrutement de nouvelles organisations membres. Comment le CIAS peut-il rester efficace et pertinent pour maintenir ses membres actuels et attirer de nouvelles organisations ?
3. La capacité d'exercer une influence en tant que force de la société civile au profit de

la population. Quelles sont les méthodologies de cette influence? Comment le CIAS met-il en pratique ce qu'il prêche ?

Cet appel à l'action émane de ce qui est probablement le plus petit et le plus pauvre des pays figurant sur la liste du CIAS, de la région qui est le plus souvent inexploitée par le CIAS. Cependant, les problèmes sociaux en Moldavie sont le microcosme des problèmes dont souffrent les grands États et, dans ces circonstances, la situation du peuple moldave est celle d'un canari dans un puits de mine.

La "grande réinitialisation" mondiale est guidée par l'establishment médical, promue par les médias, légiférée par les gouvernements et largement définie par les intérêts des entreprises mondiales. En tant que telle, elle mérite un examen minutieux de la part de la société civile - le "troisième secteur" de l'humanité, qui est distinct des gouvernements et des entreprises. En tant qu'organisation membre, nous sommes convaincu-e-s que le Conseil international de l'action sociale peut jouer un rôle de premier plan dans la quête des droits humains, de la dignité et du bien-être.

La justice numérique

Un nouveau défi du développement social



Driss GUERRAOUI, Président de l'Association d'Etudes et de Recherches pour le Développement (AERED), Président de la Région MENA du Conseil International d'Action Social (ICSW)

La crise générée par la pandémie covid19, qui a touchée indistinctement tous les continents depuis janvier 2020, a jeté un regard universel sur l'état du Monde. Ce regard est porté par une conviction généralisée selon laquelle les sociétés humaines sont entrées dans une nouvelle ère, marquée par des aléas et des risques majeurs d'un genre nouveau et ce à tous les niveaux de la vie sociale quotidienne de populations entières du Nord comme du Sud, menaçant la sécurité humaine globale et installant les économies et les sociétés du XXI ème siècle dans l'incertain.

Elle a dévoilé, aussi, que le système mondial est au cœur de l'émergence d'une nouvelle

génération d'insécurité et de guerres. Celles, plus visibles, que sont les insécurité et les guerres de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie, des médicaments, du génie génétique végétal et animal et sa forme d'expression suprême la plus ravageuse qu'est la guerre bactériologique, mais aussi celles plus pernicieuses que sont les guerres de la connaissance, du savoir, de l'intelligence artificielle, de l'information, de l'image, de l'espace et du digital.

Mais cette crise a révélé, également, les coûts exorbitants de l'absence d'une gouvernance mondiale coordonnée, responsable, et solidaire de la pandémie covid19 sans pilotage multilatéral unifié et partagé. Cette réalité a eu des impacts socioéconomiques, humains et psychologiques très préjudiciables sur les conditions de vie des populations pauvres de tous les continents.

***Communication prononcée par l'auteur lors de la 59^e Session de la Commission du développement social des Nations Unies, tenue par visioconférence le 9 février 2021 sur le thème : la transition socialement juste orientée vers le développement durable : le rôle de la technologie digitale pour le développement social et le bien-être de tous.**

De même, ces impacts ont frappé durement les salariés des secteurs concernés par la crise, les autoentrepreneurs, les TPE, les PME,

les artisans, les travailleurs précaires, et les « entrepreneurs » des secteurs dits informels, dont les activités sont la source principale de subsistance. Les femmes, les jeunes, les enfants abandonnés, les personnes âgées et les migrants, sont les catégories les plus touchées.

Une telle situation a conduit à l'émergence de nouvelles générations de pauvres et de pauvreté, de chômeurs et chômage, de vulnérables et de vulnérabilité, en sus du développement de manifestations non visibles de cette crise systémique profonde, que sont les formes atypiques de violences sociales, le suicide, la consommation de psychotropes, de la drogue, les angoisses existentielles diverses et la perte de confiance dans la capacité de l'Etat, la Société et les Institutions internationales à répondre en temps réel à la détresse humaine et aux situations d'urgence.

Aussi, sommes-nous bel et bien devant une véritable crise du système économique, sociale, et politique et non une crise dans le système.

Dès lors, ce ne sont pas des réformes classiques de relance que cette crise profonde exige, mais des inflexions substantielles et des ruptures fondamentales qu'il faut opérer au cœur de ce système.

Sur le plan social, ces inflexions et ces ruptures doivent être portées par un nouveau modèle de développement social s'articulant autour de deux valeurs fondamentales et d'un Droit humain de nouvelle génération, qui est le Droit au digital.

I- **Les valeurs fondamentales du nouveau modèle de développement social**

Parce que la crise pandémique de 2020 est en train de laisser derrière elle la détresse, la désolation et la misère humaines à des échelles qui rappellent voire dépassent celles de 1929, le nouveau modèle de développement social postcovid19 doit être construit autour de deux valeurs fondamentales : **la dignité et la valeur de l'Homme**.

Ces deux valeurs doivent être au cœur des nouvelles préoccupations des faiseurs nationaux des politiques publiques en matière d'action sociale et de solidarité, comme au niveau des organisations régionales et internationales de la famille des Nations Unies.

La première valeur, qui est la **dignité**, est un état de l'être humain atteint à partir de la couverture par la société de tous les besoins essentiels de sa population, sur la base de l'effectivité de l'accès aux droits humains fondamentaux, et ce dans le cadre d'un

traitement non-discriminatoire en fonction du sexe, de l'âge, du statut social, du milieu de résidence et des conditions physiques et socio sanitaires de la personne.

Cette effectivité concerne le droit à l'éducation et la formation, à la santé, à un revenu minimum d'existence, un emploi non précaire, à l'alimentation, à un logement décent, à une retraite, une couverture médicale de base, à des allocations familiales, des allocations de vieillesse, à la prise en charge de l'handicap, à l'égalité des chances et de traitement devant l'acte économique, à une justice équitable, à la liberté d'expression et de culte, à la mobilité géographique, la participation à la vie de la Cité, le droit à la sécurité, à la culture, aux loisirs, et à vivre dans un environnement écologiquement sain.

Mais la dignité concerne, aussi, le respect des droits aux services sociaux de base, qu'il s'agisse de l'eau potable, de l'électricité, l'assainissement, ou des transports.

Dit autrement, la dignité est un état global et général de la condition humaine dans une société donnée à un moment donné de son histoire. Elle représente, in fine, la forme suprême de l'expression et de la plénitude de la citoyenneté.

La deuxième est relative à **la valeur de l'Homme** dans la société. Elle est la

concrétisation de trois actions concomitantes : la reconnaissance, la considération et l'implication dans la décision et la gestion des affaires de la Cité. Dans ce sens, la démocratie participative, le mérite, la compétence, la responsabilisation, l'équité, la justice, l'égalité et l'inclusion sociale, culturelle et professionnelle en constituent les paramètres fondamentaux.

La traduction de ces deux valeurs en termes de développement social devrait s'articuler autour d'une modèle dont les leviers sont la généralisation du socle de protection sociale universelle, l'instauration d'un revenu de base pour tous, la promotion d'un nouveau mode de traitement de la pauvreté et du chômage, la restructuration du système de financement et de gouvernance de la solidarité sociale et le changement radicale de la culture actuelle qui structure le dialogue social.

Ces leviers futurs du nouveau modèle de développement social ne peuvent, cependant, aboutir à leurs fins si les Etats, les sociétés civiles, les entreprises, les territoires et les institutions internationales ne prennent pas en ligne de compte des nouvelles réalités impulsées par la révolution digitale et leurs impacts sur le développement humain durable et inclusif ainsi qu'en termes de justice sociale.

II- Le Droit au digital, un Droit humain de nouvelle génération garant de la justice numérique

La révolution numérique est en train de produire des fractures, et des injustices d'un genre nouveau, causées par l'émergence et le développement dans la société d'un

phénomène grandissant qu'on peut qualifier d'**analphabétisme digitale**.

La conséquence de ce phénomène est l'aggravation des inégalités en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les différentes régions du Monde.

Etat des inégalités en matière d'utilisation des Technologies de l'information et de la communication par région du Monde en 2018

Région	Utilisateurs d'internet en % de la population	Abonnement à la téléphonie fixe pour 100 habitants	Abonnement à la téléphonie mobile pour 100 habitants
Afrique Subsaharienne	25	1	76
Asie du Sud	30	2	87
Asie de l'est et Pacifique	57	15	120
Afrique du Nord et Moyen Orient	60	15	107
Amérique Latine et Caraïbes	64	16	104
Europe et Asie Centrale	78	30	124
Pays Membres de l'OCDE	83	35	120
Zone Euro	84	44	123
Amérique du Nord	88	36	120
Monde	51	13	104

Source: The World Bank

La conséquence la plus directe de ces inégalités numériques est l'accroissement des difficultés d'accès des populations pauvres des régions concernées aux services sociaux essentiels. Car, tout évolue dans les économies et les sociétés du XXI^{ème} siècle de telle sorte que l'accès à la dignité et à la valeur de l'Homme, telles que nous les avons définies auparavant, passe désormais par la capacité dont disposent les citoyens pour s'approprier les outils de la révolution numérique et ce à tous les niveaux de leur vie économique, sociale et culturelle.

En effet, aujourd'hui les outils et les mécanismes d'accès à l'éducation, l'emploi, la santé, le logement, ainsi que le bénéfice des allocations familiales, des indemnités pour perte d'emploi, des aides sociales diverses, ou des crédits de la microfinance, sont désormais le télé enseignement, le télé travail, la télé déclaration, et le paiement en ligne.

Tous ces dispositifs numériques supposent l'inscription numérisée à distance dans des registre locaux, régionaux et nationaux digitalisés, dont les pauvres pourraient être exclus. Non seulement parce que ces catégories de la population font partie de ces nouvelles générations d'analphabètes, mais aussi et surtout elles ne disposent tout simplement pas des conditions pour une

utilisation équitable et maîtrisée de ces dispositifs.

De ce fait, le numérique est devenu bel et bien un passage obligé et un facteur incontournable pour toute politique voulant que les pauvres puissent bénéficier d'un meilleur accès à leurs besoins et services essentiels.

Aussi, les Etats-Nations, les organisations régionales et les institutions internationales dédiées à l'action sociale et à la solidarité doivent ériger le Droit au digital en un Droit humain fondamental et faire de la maîtrise des technologies digitales par les populations pauvres et vulnérables un axe majeur de leurs nouvelles stratégies de développement social.

I- Pistes pour l'avenir

La communauté internationale devrait, dans ce cadre, élaborer et adopter un Plan Mondial de renforcement des capacités digitales des populations pauvres. Ce Plan, qui pourrait être adossé à l'Agenda 2030 des Nations Unies, comporterait les axes suivants:

1- La mise en place d'un programme mondial d'éducation et de formation des pauvres aux nouvelles pratiques digitales. Ce programme viserait à renforcer leurs capacités dans les domaines prioritaires correspondant à l'objectif d'élargissement

de leur accès aux services sociaux essentiels et à leur intégrations socio-économique socio-culturelle et socio-institutionnelle ;

2-Favoriser le développement d'infrastructures numériques par l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux localisés dans les zones fragiles, défavorisées et excentriques des milieux ruraux, et des régions montagneuses et désertiques dédiés à la réduction de la fracture numérique dans le Monde ;

3- Favoriser l'accès des pauvres à l'internet en mettant en place des dispositifs d'appui financiers innovants en matière d'acquisition des outils du numérique;

4-Accroître la connectivité dans les zones fragiles, défavorisées et excentriques des milieux ruraux, et des régions montagneuses et désertiques dédiés à la réduction de la fracture numérique dans le Monde ;

5- Susciter des partenariats public-privé-société civile visant à informer, former et organiser les populations pauvres et vulnérables autour de projets innovants dans les métiers liés à l'économie numérique, notamment dans les secteurs relevant de l'économie sociale et solidaire ;

6-Initier, sous l'égide d'un partenariat entre le PNUD, l'UNESCO et le CIAS des

campagnes d'information et de sensibilisation au niveau des 9 régions du CIAS en matière de bonnes pratiques de technologies digitales, dont l'objet est le développement social, et ce au profits des populations pauvres et vulnérables de ces 9 régions ;

7- Enfin, pour mon pays, le Royaume du Maroc, je recommande à ce que cette nouvelle dimension du développement social soit intégrée dans le cadre des programmes futurs de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), initiée et portée depuis 2005 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI.**

Ma vision et mes objectifs en tant que représentant spécial du CIAS auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des agences spécialisées à Genève



René Schegg - Représentant spécial du CIAS auprès des Nations Unies, à Genève.

Cher·e·s membres et ami·e·s,

C'est avec plaisir que je vous présente mes objectifs et ce que j'envisage de faire en tant

que nouveau représentant spécial du CIAS auprès des Nations unies à Genève. Mon objectif principal est de faire connaître le thème de la protection sociale et de la sécurité sociale dans les différentes agences des Nations unies. En tant qu'ONG accréditée par le Conseil économique et social de l'ONU, j'ai suis sûr que nous avons de nombreuses possibilités d'influencer les discussions et les débats. Je le ferai de différentes manières :

- ✓ en donnant de la visibilité aux besoins de protection sociale et en augmentant le soutien à ces besoins, en menant des actions de plaidoyer et de sensibilisation au Conseil des droits humains, en abordant la question avec le rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits humains, en plaidant en faveur du Fonds mondial des Nations unies pour la protection sociale, en faisant des interventions orales et en organisant des panels sur divers sujets en fonction des priorités de nos organisations membres

- ✓ aider nos membres à travailler avec leur gouvernement pour améliorer la vie des plus vulnérables dans le pays, dans le cadre de l'examen périodique universel, en mettant particulièrement l'accent sur l'universalité en tant que principe fondamental et modalité essentielle des systèmes de protection sociale

- ✓ s'engager vis-à-vis des procédures spéciales des Nations unies pour garantir l'attention des gouvernements sur la nécessité d'une société juste et équitable

- ✓ poursuivre le rôle actif et fondateur

de la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, en tant que membre du groupe central, par l'assistance technique de la Coalition mondiale aux partenaires de la société civile concernant les actions qu'ils entreprennent au niveau national

- ✓ jouer un rôle actif au sein de la Commission pour le développement social afin de fournir des analyses et des recommandations en matière de protection sociale

- ✓ plaider pour le renforcement et la réforme du système multilatéral afin de garantir une gouvernance mondiale engagée en faveur du bien-être social, de la justice sociale et du développement social.

- ✓ promouvoir la dignité et les droits des travailleurs avec l'Organisation internationale du travail.

Je considère que mon rôle consiste à sensibiliser à la fois l'ONU à Genève et ses agences par les instruments décrits ci-dessus et les médias qui rendent compte de ces activités.

J'ai donc l'intention d'établir un partenariat avec les médias. Le moment est idéal car les thèmes de la protection sociale et de l'égalité d'accès aux soins de santé suscitent un intérêt croissant dans le cadre de la crise COVID-19.

J'ai également l'intention d'organiser des événements (virtuels) avec les membres de la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, afin de renforcer les synergies et la coopération, ainsi que des

événements parallèles aux Nations unies. De mon point de vue, les partenariats institutionnels sont les clés pour faire entendre nos voix.

Je ferai régulièrement des retours aux organisations membres et j'écouterai comment faire entendre votre voix aux Nations Unies. Je me félicite également de la coopération entre les représentants spéciaux à Genève et à New York.

Je me réjouis de commencer mon travail avec toute l'énergie et la motivation dont je dispose pour favoriser et renforcer le bien-être social, la justice sociale et le développement social.

Plus d'évènements au CIAS - Notez la date !

37 La Journée mondiale du travail social

37e journée annuelle du travail social à l'ONU - Réponses à la COVID-19 : Ensemble, nous sommes plus fort.e.s

Mardi 16 mars 2021

<https://fordham.zoom.us/meeting/register/tZMtdu2hpszwrG9zLKXLQEF6JgaEDf9ORwKIL>

Étudiant.e-s en travail social

JOURNÉE DU TRAVAIL SOCIAL À LA CONFÉRENCE DES ÉTUDIANTS DE L'ONU – DES OPPORTUNITÉS DANS LES DEFIS PENDANT LA COVID-19

<https://www.eventbrite.com/e/world-social-work-day-student-conference-tickets-142981440337>

Le contenu des Bulletins du CIAS peut être librement reproduit ou cité à condition de mentionner la source. Les points de vue ne représentent pas nécessairement les politiques du CIAS.

Rédacteur des Bulletins d'information du CIAS : **Antonio López Peláez, Directeur général, CIAS**
alopez@icsw.org

CIAS - Conseil international de l'action sociale. Bureau numéro 34. Département de travail social, Faculté de droit, Université nationale d'enseignement à distance (UNED). C/ Obispo Trejo 2, 28040 Madrid (Espagne).

Les propositions de contribution à la lettre d'information sont les bienvenues !